

Qu'on se le dise !

D'après le Figaro Economie du 10 janvier, « les sociétés du CAC 40 n'ont jamais été aussi généreuses » ; elles ont distribué en 2015 un montant record de **56 milliards d'euros** à leurs actionnaires « et comptent faire encore mieux cette année ». Le quotidien parle de « pluie de dividendes ». Les sommes distribuées ont été multipliées par 2,5 fois depuis 2003. Pour le Figaro, « cette situation suscite un vrai débat sur la répartition des plus-values dont les actionnaires sortent grands gagnants ». A bon entendre...

LU POUR VOUS

A demain, Gramsci !", de Gaël Brustier, publié aux éditions du Cerf

Un examen de la situation politique, morale et religieuse de la France contemporaine à travers la grille de lecture développée par le philosophe italien Gramsci, un des fondateurs du Parti Communiste Italien. Evoquant tour à tour F. Hollande, le Pape François, la crise économique, la « victoire culturelle de la droite », Podemos... l'auteur propose une critique de la gauche, des raisons de son déclin, de sa possible disparition et de son renouveau.

DB

N° 1867 du 22-01-2016 - Tel 03 86 93 97 99 - Fax 03 86 61 31 91
Mail : les.nouvelles.nievre@wanadoo.fr - Prix 0.70€

Dispensé de timbrage VARENNES-VAUZELLES PPDC

Relaxe pour les huit de Goodyear

Page 2

Audience solennelle de rentrée pour le Conseil de Prud'hommes

Page 3

Cette semaine, exceptionnellement,
votre numéro des Nouvelles de la
Nièvre ne compte que 4 pages

Les Nouvelles de la Nièvre

Hebdo départemental du PCF
10 rue de la Rotonde - 58000 NEVERS



Déposé le 20-01-16

Le site des communistes nivernais : <http://nievre.pcf.fr>

Collectif STOP-TAFTA58 : "conférence désarticulée" de Fred Dubonnet, ce vendredi 22 janvier à 20h30, Salle des Eduens à Nevers

Dans le prolongement de la conférence de Susan George (le 20 mai dernier, à Nevers), le **Collectif STOP TAFTA 58 vous invite** à un spectacle engagé de Fred Dubonnet.

Au cours de cette « Conférence désarticulée », il explore de manière originale et humoristique les méfaits du projet d'accord TAFTA (Accord de libre-échange Europe - Etats-Unis) et des délocalisations, du chômage... en décortiquant les discours économiques et politiques dominants.

Entrée libre - sortie au chapeau



Relaxe pour les huit de Goodyear !

Voir en page 2

Souscription 13^{ème} liste de souscription

Maurice Alexandre 46 € ; Patrick Coquoin 50 € ; Mireille et Jean Claude Denègre 50 € ; Jacques Dupont 40 € ; Jean Hermet 20 € ; Martine et Patrick Lebon 100 € ; Michel Mathé 10 € ; Monique et Serge Petit 50 € ; Jean-Pierre Poupon 30 € ; Aline et Henri Remy 30 € ; Paul Rio 50 € ; Denise et Guy Trumeau 60 € ; Jeannine Vrillaux 50 €

Je verse la somme de : €

Nom, Prénom

Adresse

Chèque à l'ordre de :
ADF-PCF58, 10 rue de la Rotonde - 58000 NEVERS

Amis lecteurs, les coûts « fixes » de réalisation des Nouvelles de la Nièvre ne cessent d'augmenter. Rien que pour les frais d'envoi par La Poste, c'est une augmentation de 3.29% au 1er janvier.

Le prix de l'abonnement aux Nouvelles de la Nièvre ne couvre pas toutes ces dépenses. Mais le choix est fait d'un prix accessible à tous, afin que nos quelque 1 200 lecteurs du département puissent avoir accès à des idées et des analyses sortant de la « pensée unique », et soient informés des initiatives prises par le camp progressiste nivernais.

Nous vous invitons donc à régler votre abonnement 2016, et à faire un versement de soutien pour celles et ceux qui en ont les moyens ! Comme l'année dernière, chacun peut, s'il le souhaite effectuer son règlement en 2 ou 3 fois.

Parallèlement, nous réfléchissons à diminuer en permanence les coûts. Une possibilité, pour celles et ceux qui le souhaitent, est de vous effectuer un envoi par mail (message électronique), chaque semaine, de votre numéro des Nouvelles de la Nièvre.

Pour cela, remplissez le coupon ci-contre !

Je règle mon abonnement aux Nouvelles de la Nièvre

Abonnement normal 35 €

Abonnement de soutien 50 € ou plus

Chèque à l'ordre : Les Nouvelles de la Nièvre

Je souhaite recevoir les Nouvelles de la Nièvre :

Par la Poste

Par internet

Nom - Prénom :

Adresse mail :

Les chiffres du recensement publiés par l'INSEE font de l'année 2015 celle de la baisse des naissances et de la baisse de l'espérance de vie : 19 000 naissances en moins en 2015 et un taux de fécondité qui passe sous la barre des 2 enfants par femme pour atteindre 1,96 enfant par femme.

600 000 décès pour 2015, l'année la plus « noire » depuis la seconde guerre mondiale ; l'espérance de vie à la naissance recule de 0,4 an pour les femmes et de 0,3 ans pour les hommes. La grippe, la canicule et l'épisode de froid d'octobre en sont désignés comme les principales causes.

Il est difficile de tirer des conclusions tranchées sur ces chiffres qui malgré tout interrogent : La baisse du taux de fécondité ne peut-elle pas s'expliquer par le chômage record qui n'encourage pas (ou tout au moins diffère) les projets de fonder une famille ?

De même, la politique familiale mise en œuvre par le gouvernement ne fait elle pas sentir ses premiers effets ?

En ce qui concerne l'espérance de vie, on peut se demander si l'augmentation des inégalités sociales et les difficultés d'accès aux soins ne vont pas amplifier ce recul... 28 % des chômeurs renoncent à des soins faute de moyens, pourtant le gouvernement envisage de réduire encore les droits des demandeurs d'emplois comme la baisse des allocations faisant référence à un rapport de la Cour des Comptes qui le préconise.

Pourtant le meilleur remède contre les problèmes de santé des chômeurs c'est l'obtention de "vrais emplois".

C'est exactement le sens inverse qu'emprunte le plan de François Hollande contre le chômage.

Outre les mesures qui s'attaquent aux droits des chômeurs, d'autres pistes directement inspirées par le MEDEF sont annoncées.

La remise en cause du Code du Travail est confirmée, il sera un « socle commun minimum » mais des sujets comme la durée légale des 35 heures sera définie par des accords collectifs d'entreprises. Le contrat de travail lui-même est remis en cause par des accords collectifs qui viseraient à « protéger l'emploi »...

Le CICE, avec l'efficacité qu'on lui connaît en terme d'emploi, est pérennisé et transformé en diminution de cotisations sociales après 2017... nouveau problème pour le financement de la Sécu !

Pour "faciliter les embauches", les indemnités accordées par les conseils des Prud'hommes aux salariés licenciés sans cause réelle et sérieuse seront plafonnées.

Plus de sécurité pour l'entreprise, plus de profits pour les actionnaires et moins de droits pour les salariés, les chômeurs... le patronat peut se réjouir : il peut imposer sa volonté en toute liberté !

Alors que déjà tous les yeux sont tournés vers 2017, cela ne peut pas être cela, la gauche. Des millions de françaises et de français le savent, et ne s'y résignent pas. Il y a urgence à faire grandir un immense débat dans le pays pour construire un beau projet de gauche, sur les valeurs de gauche, avec une candidature de gauche rassembleuse et porteuse d'espoir pour le porter aux élections Présidentielles.

**Un appel national de la CGT
signé par plus de 200 personnalités,
dont Pierre Laurent :**

Mobilisation pour les huit de Goodyear

Il est du devoir des syndicalistes de se battre pour sauver les emplois et le développement économique et social de nos territoires.

Il est du devoir des syndicalistes de rétablir des liens sociaux trop souvent rompus par désespoir social.

Il est du devoir des syndicalistes de dénoncer les stratégies des actionnaires, affairistes et liquidateurs, qui ont pour seul objectif de s'enrichir au détriment de tous les autres.

Il est du devoir des syndicalistes d'alerter sur les politiques économiques désastreuses menées par les gouvernements successifs.

C'est pour avoir accompli leurs devoirs de syndicalistes que les 8 de Goodyear viennent d'être condamnés à 24 mois de prison dont 9 mois de prison ferme !

Après 7 ans de lutte face à la multinationale Goodyear, marqués de conflits durs avec un patronat violent, usant de manœuvres indignes, l'entreprise a finale-

ment fermé ses portes pour s'installer en Russie. Rien n'est dit de la violence des employeurs qui, face à des propositions pour maintenir et développer l'emploi, ne répondent que par le mépris, les licenciements et la répression.

C'est la première fois que des militants sont condamnés aussi lourdement depuis que le fait syndical est reconnu d'utilité publique. Cette condamnation s'inscrit dans un mouvement de criminalisation de l'action syndicale qui s'accroît jour après jour. La répression syndicale est une stratégie qui va bien au-delà des rangs du patronat puisque le procureur de la république a décidé de poursuivre les militants de Goodyear, alors même que l'entreprise avait abandonné toutes les plaintes.

Le gouvernement a décidé d'intimider tous les salariés qui se battent pour leurs droits et leurs emplois. Ce sont les fondements même de notre démocratie qui sont atteints lorsque les libertés syndicales sont attaquées.

Les huit militants doivent être relaxés !

NOM PRENOM	Adresse	Mail	Signature

La pétition signée est à retourner à : **SARL Les Nouvelles de la Nièvre - 10 rue de la Rotonde - 58000 Nevers**

Dans le même temps, une pétition en ligne « Nous sommes tous des Goodyear », lancée par la CGT Goodyear Amiens Nord est à signer sur Change.org.

(<https://www.change.org/p/francois-hollande-l-appel-des-goodyear>)

Une version papier est disponible à l'UD CGT Nièvre.

Pour la première fois depuis un demi siècle, un gouvernement a demandé que soient requises des peines de prison ferme contre des syndicalistes pour avoir participé avec les salariés à des actions en vue d'empêcher la fermeture de leur usine.

En même temps qu'ils préparent la suppression dans quelques mois de plus 1000 articles du Code du travail, Hollande, Valls et Macron ont décidé de déclencher une répression sans précédent des syndicalistes qui luttent dans les entreprises.

Avec les 8 condamnés de GOODYEAR, l'exécutif veut faire un exemple.

Le gouvernement affiche sa volonté de mettre les Procureurs et les forces de police au service des grands groupes pour briser toute résistance à la destruction des emplois et de l'industrie.

Evidemment les militants de terrain en général et ceux de la CGT en particulier sont les plus touchés.

C'est pourquoi nous en appelons à l'ensemble des salariés, aux militants, aux syndicats d'entreprises, unions locales, départementales, régionales, fédérations ou simples salariés solidaires, pour qu'ensemble nous fassions la démonstration de notre force.

Nous pouvons être des millions à faire reculer Hollande, Valls et Macron en commençant par leur imposer l'arrêt des poursuites contre les 8 de GOODYEAR et en organisant le plus grand rassemblement solidaire en prévision de l'appel.

Pétition
L'appel des Goodyear

Pour la première fois depuis un demi siècle, un gouvernement a demandé que soient requises des peines de prison ferme contre des syndicalistes pour avoir participé avec les salariés à des actions en vue d'empêcher la fermeture de leur usine.

En même temps qu'ils préparent la suppression dans quelques mois de plus 1000 articles du Code du travail, Hollande, Valls et Macron ont décidé de déclencher une répression sans précédent des syndicalistes qui luttent dans les entreprises.

Avec les 8 condamnés de GOODYEAR, l'exécutif veut faire un exemple.

Le gouvernement affiche sa volonté de mettre les Procureurs et les forces de police au service des grands groupes pour briser toute résistance à la destruction des emplois et de l'industrie.

Evidemment, les militants de terrain en général et ceux de la CGT en particulier sont les plus touchés.

C'est pourquoi nous en appelons à l'ensemble des salariés, aux militants, aux syndicats d'entreprises, unions locales, départementales, régionales, fédérations ou simples salariés solidaires, pour qu'ensemble nous fassions la démonstration de notre force.

Nous pouvons être des millions à faire reculer Hollande, Valls et Macron en commençant par leur imposer l'arrêt des poursuites contre les 8 de GOODYEAR et en organisant le plus grand rassemblement solidaire en prévision de l'appel.

Je signe l'appel "Nous sommes Tous Des Goodyear"

NOM	PRENOM	Adresse	Signature

Audience solennelle de rentrée du Conseil de Prud'hommes : vigilance pour 2016



Notre camarade Henri Magny, nouveau Président du Conseil (collège salarié*), a évoqué l'année précédente pour débiter son intervention :

« En 2015 à cette époque, les conseillers salariés étaient dans la salle et non à cette tribune pour protester contre la suppression des élections prud'homales et ils exigeaient leur

maintien. Malgré cela, les élections ont été supprimées : la loi Macron-Rebsamen a été votée à coup de 49-3.

Ce choix témoigne de la détermination du pouvoir en place à avancer à tout prix vers le moins disant social, quitte à bafouer les droits du Parlement après avoir bafoué le dialogue social... sans le plus infime respect pour le rôle et la légitimité des organisations syndicales dans le processus de négociation et de concertation (...)

Dans cette vaste offensive, les prudhommes ne sont pas épargnés : il s'agit de s'en prendre à une pièce maîtresse de la protection juridique des salariés. »

Il constate que depuis 2012 on assiste à un déferlement de dispositions visant toutes à atteindre le même objectif : « répondre aux exigences d'un libéralisme financier exclusivement tourné vers le taux de rentabilité des actionnaires et le maintien à tout prix de la toute puissance du pouvoir patronal (...) Ainsi, aucune des mesures proposées dans la loi ne répond à ce que le ministre de l'économie prétendait apporter : la réduction des délais de procé-

sure et un accès plus rapide à la justice prud'homale !

De même, aucun moyen supplémentaire ne fait partie des mesures prévues alors que nul n'ignore aujourd'hui que l'amélioration significative de fonctionnement des conseils de prud'hommes passe nécessairement par un renforcement des moyens humains et matériels. »

Quant au projet d'ordonnance portant sur la désignation des conseillers prud'hommes pour 2018, « sa complexité et son opacité montrent combien la suppression des élections prud'homales au suffrage universel visait avant tout sa résonance démocratique !

(...) Le scrutin des élections dans les entreprises, et ceux des élections dans les TPE qui interviendront en fin d'année 2016 revêtiront une importance toute particulière ; il faudra veiller à ce que le ministre respecte son engagement de faire connaître aux salariés des TPE que leur vote compte aussi pour la désignation des conseillers prud'hommes. »

A cette occasion Henri Magny a reçu la « médaille d'honneur des services judiciaires » pour l'action qu'il mène au conseil depuis 18 ans, récompense qu'il souhaite partager avec les conseillers prud'hommes et le personnel du greffe.

* le conseil de prud'hommes est présidé alternativement chaque année :

- tantôt par un conseiller salarié ;
- tantôt par un conseiller employeur.

Louis Fouchère : « l'esprit de résistance »



Co-organisée par la CGT et l'ANACR, la traditionnelle cérémonie en hommage à Louis Fouchère premier résistant fusillé de la Nièvre le 12 janvier 1942, avait lieu ce week-end.

Pour Marie Claude Boussard, secrétaire départementale de l'ANACR, ce fut l'occasion de rappeler que « les faits d'il y a 70 ans sont en prise directe avec la réalité contemporaine et ses dangers : racisme et intégrisme religieux dont le terreau est notamment la pauvreté. »

François Longueville pour l'UD CGT réaffirme que « l'Histoire ne doit pas se répéter. Commémorer l'action de Louis Fouchère et de ses camarades résistants, c'est perpétuer leur détermination à défendre les valeurs de notre République, de la liberté, de l'égalité et de la fraternité... Car aujourd'hui, c'est bien ces valeurs qui sont attaquées. D'abord par le terrorisme ».

Il poursuit : « la décision d'un état d'urgence peut être fondée et nécessaire (...) par contre, en abuser, c'est offrir en réponse aux actes terroristes, la privation des libertés fondamentales aux acteurs de notre démocratie (...)

Toutes les attaques contre le droit syndical, contre les militants syndicaux, qui agissent contre la violence patronale ... marquent bien la volonté de ce gouvernement de casser tout esprit de résistance... Comme en témoigne la scandaleuse condamnation des huit militants CGT de Goodyear Amiens condamnés à 24 mois de prison dont 9 mois de prison ferme et 5 ans de mise à l'épreuve pour avoir, pendant 7 ans de luttes avec les salariés, défendu leurs 1173 emplois. »

Pour le représentant de la CGT, c'est un choix politique répressif contre les droits et libertés des citoyens à se défendre pour leur élé-

mentaire droit au travail avec les syndicats. Nous sommes déterminés à ne pas laisser faire ».

Et il s'interroge : « faut-il rappeler à quel prix nos libertés ont été durement acquises au cours des siècles précédents ? (...) il y a urgence aujourd'hui, à résister, à agir, à se rassembler pour plus de démocratie, plus d'emplois, plus de protection sociale, plus de services publics, pour gagner de nouveaux droits et de changements qui permettront un développement humain durable.

C'est ainsi que nous contribuerons à perpétuer les valeurs pour lesquelles est mort Louis Fouchère, et sont morts ses camarades... »